

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'Amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric



Extrait du r
des délibérations
Conseil Communautaire
Séance du 12 Mars 2025

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 078-247800618-20250312-25_005-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 12 mars à 19 heures,
le Conseil communautaire de la Communauté de communes « Cœur d'Yvelines »
s'est réuni au « Boléro », Place Nickenich, à Montfort-l'Amaury
après convocation légale.
sous la Présidence de Monsieur Hervé PLANCHENAULT, Président.

Etaient présents :

Patrick BOURDEAUX – Toine BOURRAT – Willy BOYE - Monique BUCHER - Françoise CHANCEL - Marie-Christine CHAVILLON – Dominique CHESNEAU - Annie CONNETABLE – Claude COPPIN - Grégoire CORBY – Corinne DESAUW – Thierry DOLLEANS (à partir du point 25-006) – Sylvain DURAND - Régine FRANCOIS – Laurent GISQUET – Nadine GOHARD – Olivier GOUPILLON (à partir du point 25-006) - Bertrand HAUET – Bernard JACQUES - Annie JOSEPH - Yves LAMBERT – Patrick LEMAITRE - Françoise LENARD – Ghislaine LESADE - Michel LOMMIS - Laurent LOUESDON (à partir du point 25-006) – Jean-Louis MARTINELLI - Magali MEJEAN - Thomas MENGELLE-TOUYA - Christiane METREAU – Pascal MICHELOT - François MOUTOT – Dominique NICCO - Raphaël NIVOIT – Michel NOBLET – Guy PELISSIER - Hervé PLANCHENAULT – Denise PLANCHON - Benoit POUYET – Yves REVEL – Michel ROUX - Elisabeth SANDJIVY – Didier SAUSSAY - Nadine VILLEVALOIS

Etaient absents, excusés et représentés

Laurence BACLE	a donné pouvoir à	Sylvain DURAND
Elodie BIOU	a donné pouvoir à	Raphaël NIVOIT
Agnès CORDONNIER	a donné pouvoir à	Elisabeth SANDJIVY
Philippe EMMANUEL	a donné pouvoir à	Thomas MENGELLE-TOUYA
Céline MORAIN	a donné pouvoir à	Thierry DOLLEANS
Marie-Josée ROSSI-JAOUEN	a donné pouvoir à	Yves REVEL

Secrétaire de séance : Elisabeth SANDJIVY

Membres en exercice : 58 titulaires + 21 suppléants

Du point 25-004 au point 25-005

Présents : 41 Pouvoirs : 5 Votants : 46

Du point 25-006 au point 25-009

Présents : 44 Pouvoirs : 6 Votants : 50

25-005 Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes

La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et le décret n° 2015-761 du 24 juin 2015, prescrivent aux collectivités territoriales et aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) de plus de 20.000 habitants d'élaborer un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette présentation a lieu préalablement aux débats sur le projet de budget.

Ce rapport concerne aussi bien le fonctionnement de la collectivité que les politiques publiques qu'elle mène sur son territoire en terme de ressources humaines et d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1-2 et D.2311-16,
- Vu la loi 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes,
- Vu le décret n° 2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes intéressant les collectivités territoriales,
- Vu le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes ci-annexé,

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité :

Article unique : PREND ACTE du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, ci-annexé.



Le 13 mars 2025

Le Président,

Hervé PLANCHENAULT

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 078-247800618-20250312-25_005-DE



RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

Mars - 2025

Cœur d'Yvelines

Préambule

« L'égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental pour tous et toutes, et constitue une valeur capitale pour la démocratie. Afin d'être pleinement accompli, ce droit ne doit pas seulement être reconnu légalement, mais il doit effectivement être exercé et concerner tous les aspects de la vie : politique, économique, sociale et culturelle.

En dépit de nombreux exemples d'une reconnaissance formelle et des progrès accomplis, l'égalité des femmes et des hommes dans la vie quotidienne n'est pas encore une réalité. Des inégalités persistent, par exemple des disparités salariales et sous-représentation en politique. Ces inégalités sont le fruit de constructions sociales qui se fondent sur les nombreux stéréotypes présents dans la famille, l'éducation, la culture, les médias, le monde du travail, l'organisation de la société. »

Extrait de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

Sommaire

I. Politique des ressources humaines de la CCCY en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

II. Politiques publiques menées sur le territoire par la Communauté de communes en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes sur la base d'une présentation des données du territoire

A. Évolution et structure de la population en 2021

- 1)** POP T1 - Population en historique depuis 1968
- 2)** POP T3 - Population par sexe et âge en 2021

B. Couples - Familles - Ménages en 2021

- 1)** FAM T1 - Ménages selon leur composition
- 2)** FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968
- 3)** FAM G4 - Statut conjugal des personnes de 15 ans ou plus en 2021
- 4)** FAM T3 - Composition des familles

C. Diplômes - Formation en 2021

- 1)** FOR T1 - Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2021
- 2)** FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2021

D. Population active, emploi et chômage au sens du recensement en 2021

- 1)** EMP T2 - Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2021
- 2)** EMP T6 - Emplois selon le statut professionnel
- 3)** EMP G4 - Taux de féminisation des emplois par statut et secteur d'activité en 2021
- 4)** ACT G1 - Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe

E. Salaires et revenus d'activité en 2022

- 1)** SAL G1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2022
- 2)** SAL G3 - Écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2022
- 3)** SAL G4 - Écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes selon l'âge en 2022

III. Bilan

I. Politique des ressources humaines de Coeur d'Yvelines en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

I. Politique des ressources humaines de la CCCY en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Répartition de l'effectif au 31/12/2024

Sexe Agent	Nombre agents	Âge mini	Âge maxi
Femme	15	21	54
Homme	12	28	61
Total	27		

Filière administrative - Femme

		Sexe Agent		
		Femme		
Libellé Cadre emploi	Libelle Grade	Nb agents	Âge mini	Âge maxi
Attachés Territoriaux	Attaché principal	1	53	53
	Attaché	1	38	38
Rédacteurs Territoriaux	Rédacteur	4	33	50
	Rédacteur Principal de 1ère Classe			
Adjoints Administratifs Territoriaux	Adjoint administratif territorial	2	21	25
	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1	54	54
	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	1	36	36
Total		10	21	54

Filière administrative - Homme

		Sexe Agent		
		Homme		
Libellé Cadre emploi	Libelle Grade	Nb agents	Âge mini	Âge maxi
Attachés Territoriaux	Attaché principal			
	Attaché			
Rédacteurs Territoriaux	Rédacteur			
	Rédacteur Principal de 1ère Classe	1	53	53
Adjoints Administratifs Territoriaux	Adjoint administratif territorial	1	48	48
	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe			
	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe			
Total		2	48	53

Filière sportive - Femme

		Sexe Agent		
		Femme		
Libellé Cadre emploi	Libelle Grade	Nb agents	Âge mini	Âge maxi
Conseillers Territoriaux A.P.S.	Conseiller	0	0	0
Educateurs Territoriaux A.P.S.	Educateur territorial A.P.S.	2	28	36
	Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe			
Total		2	28	36

Filière sportive - Homme

		Sexe Agent		
		Homme		
Libellé Cadre emploi	Libelle Grade	Nb agents	Âge mini	Âge maxi
Conseillers Territoriaux A.P.S.	Conseiller	1	34	34
Educateurs Territoriaux A.P.S.	Educateur territorial A.P.S.	5	24	44
	Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe			
Total		6	24	44

Filière technique - Femme

		Sexe Agent		
		Femme		
Libellé Cadre emploi	Libelle Grade	Nb agents	Âge mini	Âge maxi
Techniciens Territoriaux	Technicien Principal de 1ère Classe			
Techniciens Territoriaux	Agent de maîtrise			
Adjointes Techniques Territoriales	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe			
	Adjoint technique territorial	3	21	56
Total		3	21	56

Filière technique - Homme

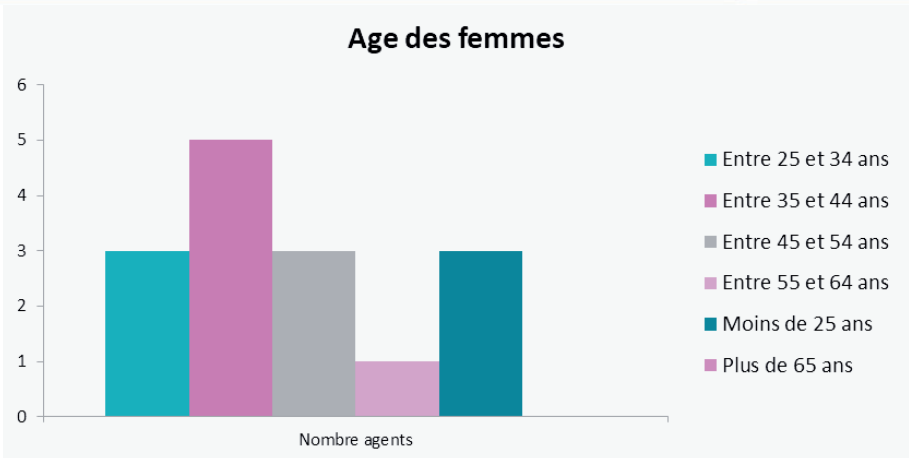
		Sexe Agent		
		Homme		
Libellé Cadre emploi	Libelle Grade	Nb agents	Âge mini	Âge maxi
Techniciens Territoriaux	Technicien Principal de 1ère Classe	0	0	0
Techniciens Territoriaux	Agent de maîtrise	1	54	54
Adjointes Techniques Territoriales	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	2	61	62
	Adjoint technique territorial	1	54	54
Total		4	54	62

Répartition des effectifs

Sexe Agent

Femme

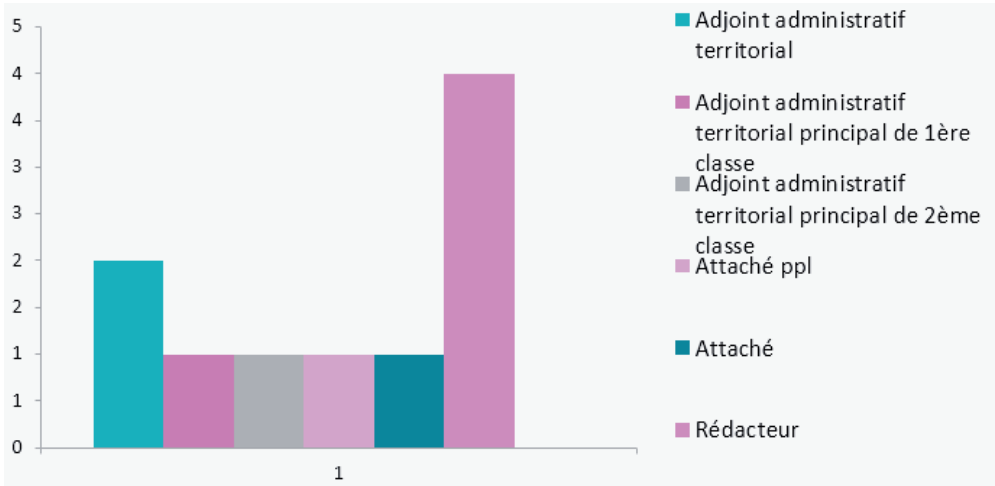
Tranche d'âge Agent	Nombre agents
Entre 25 et 34 ans	3
Entre 35 et 44 ans	5
Entre 45 et 54 ans	3
Entre 55 et 64 ans	1
Moins de 25 ans	3
Plus de 65 ans	0
Total	15



Répartition par Filière

Filière administrative

Libelle Grade	Nombre de femmes
Adjoint administratif territorial	2
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	1
Attaché ppl	1
Attaché	1
Rédacteur	4
Rédacteur Principal de 1ère Classe	0
Total	10



Répartition des effectifs

Libellé Filière

Filière sportive

Libelle Grade	Nombre de femmes
Conseiller	0
Educateur territorial A.P.S.	2
Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	0
Total	2

Libellé Filière

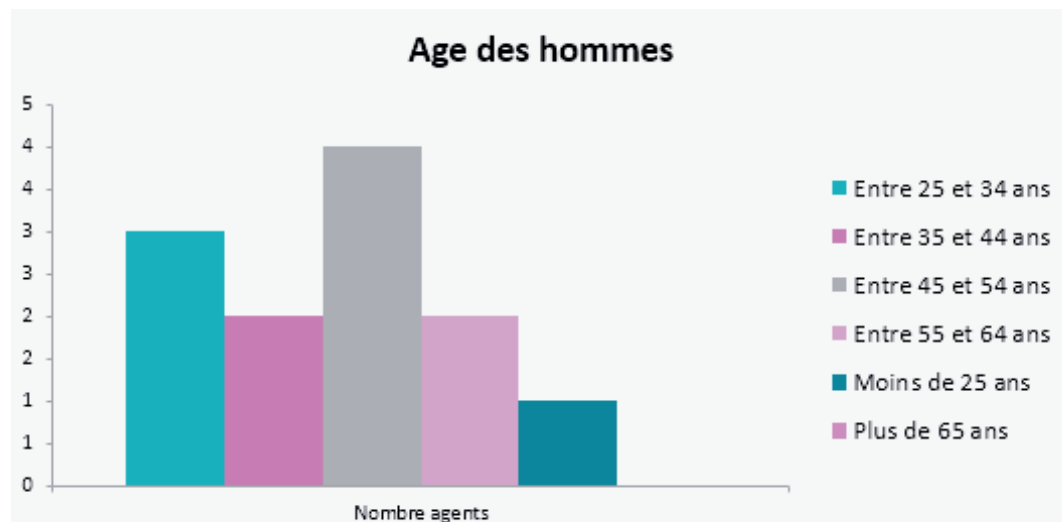
Filière technique

Libelle Grade	Nombre de femmes
Adjoint technique territorial	3
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	0
Agent de Maitrise	0
Technicien Principal de 1ère Classe	0
Total	3

Sexe Agent

Homme

Tranche d'âge Agent	Nombre agents
Entre 25 et 34 ans	3
Entre 35 et 44 ans	2
Entre 45 et 54 ans	4
Entre 55 et 64 ans	2
Moins de 25 ans	1
Plus de 65 ans	0
Total	12



Répartition des effectifs

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 078-247800618-20250312-25_005-DE

Répartition par Filière

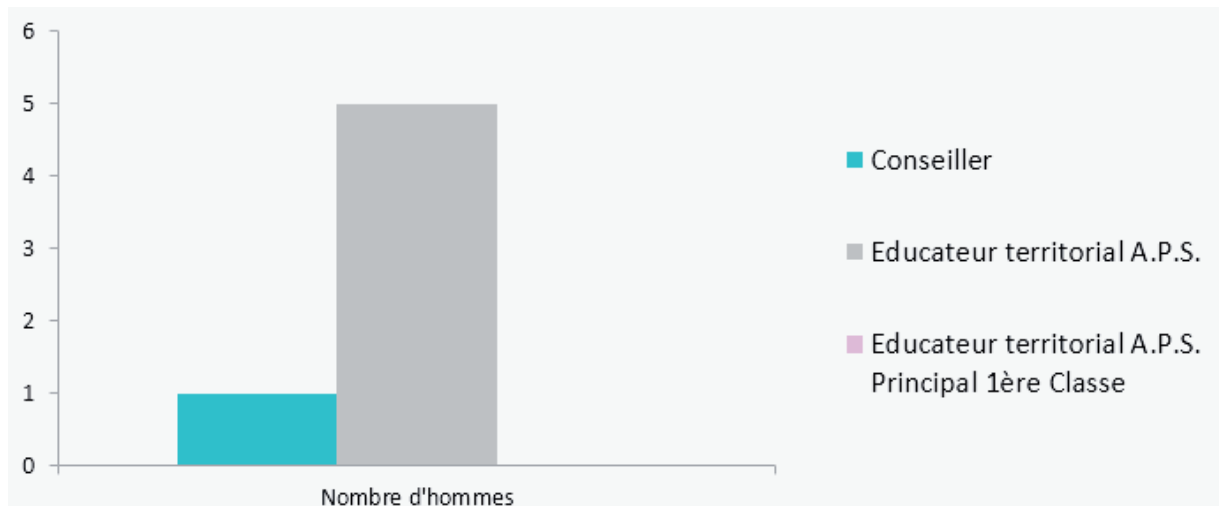
Filière administrative

Libelle Grade	Nombre d'hommes
Adjoint administratif territorial	1
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	0
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	0
Attaché	0
Rédacteur	0
Rédacteur Principal de 1ère Classe	1
Total	2

Libellé Filière

Filière sportive

Libelle Grade	Nombre d'hommes
Conseiller	1
Educateur territorial A.P.S.	5
Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	0
Total	6

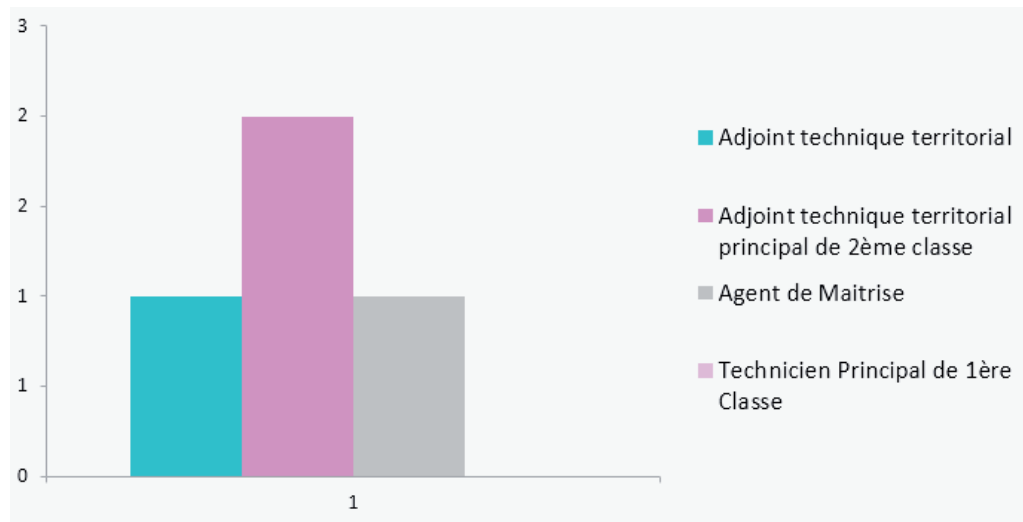


Répartition des effectifs

Libellé Filière

Filière technique

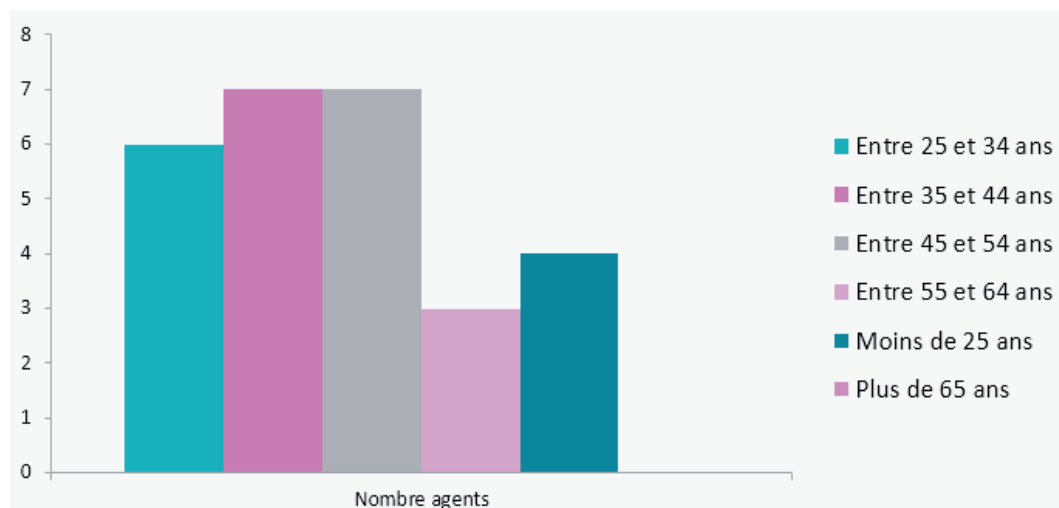
Libelle Grade	Nombre d'hommes
Adjoint technique territorial	1
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	2
Agent de Maitrise	1
Technicien Principal de 1ère Classe	0
Total	4



Sexe Agent Egal à

Femme;Homme

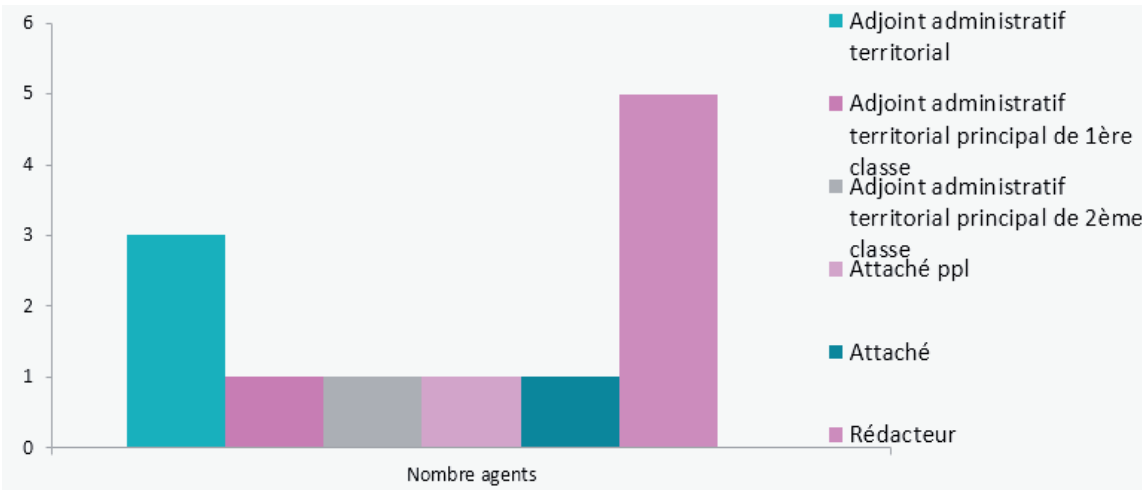
Tranche d'âge Agent	Nombre agents
Entre 25 et 34 ans	6
Entre 35 et 44 ans	7
Entre 45 et 54 ans	7
Entre 55 et 64 ans	3
Moins de 25 ans	4
Plus de 65 ans	0
Total	27



Répartition des effectifs

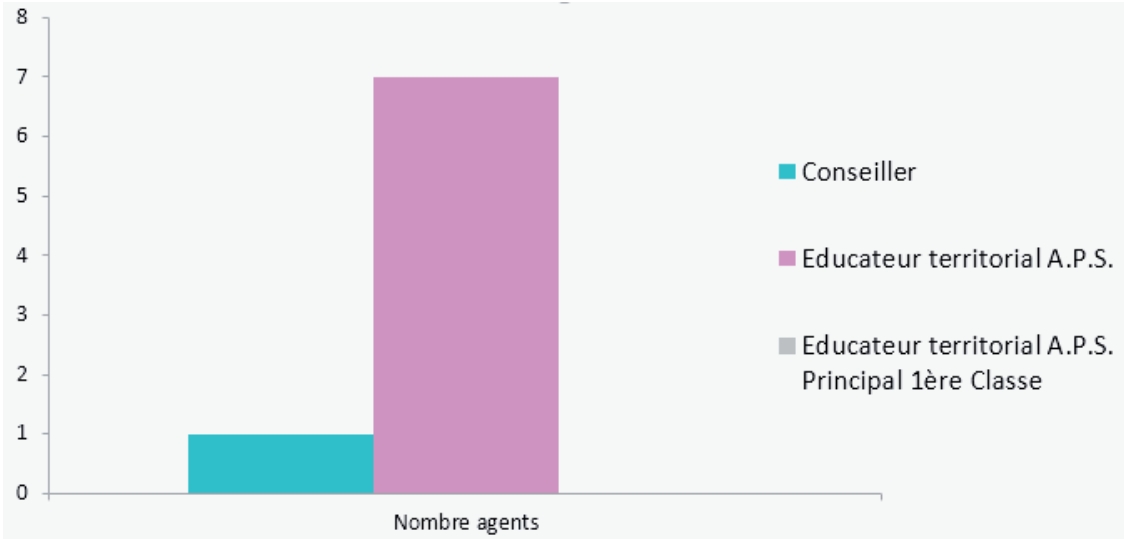
Sexe Agent Egal à Femme;Homme

Filière administrative	Nombre agents
Adjoint administratif territorial	3
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	1
Attaché ppl	1
Attaché	1
Rédacteur	5
Rédacteur Principal de 1ère Classe	0
Total	12



Sexe Agent Egal à Femme;Homme

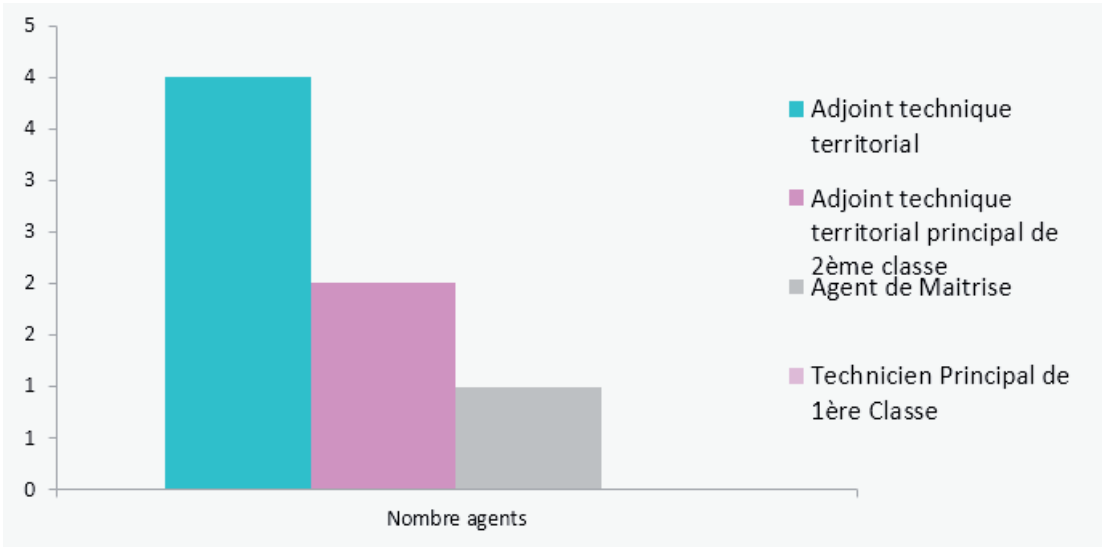
Libelle Grade	Nombre agents
Conseiller	1
Educateur territorial A.P.S.	7
Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	0
Total	8



Répartition des effectifs

Sexe Agent Egal à
Femme;Homme

Libelle Grade	Nombre agents
Adjoint technique territorial	4
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	2
Agent de Maitrise	1
Technicien Principal de 1ère Classe	0
Total	7



Répartition de l'effectif selon le temps de travail

Sexe Agent	Nombre agents	Âge minimum	Âge maximum
Femme	15	21	56
Homme	12	28	61
Total	27		

Libellé type temps travail	Sexe Agent		
	Femme		
Libellé type temps travail	Nombre agents	Âge minimum	Âge maximum
Temps complet	10	21	56
Temps non complet	3	21	25
Temps partiel	2	35	36
Total	15	21	56

Libellé type temps travail	Sexe Agent		
	Homme		
Libellé type temps travail	Nombre agents	Âge minimum	Âge maximum
Temps complet	11	30	62
Temps non complet	1	24	24
Temps partiel			
Total	12	24	62

Télétravail			
Sexe Agent	Nombre agents	Âge minimum	Âge maximum
Femme	5	33	54
Homme			
Total	5	33	54

Le télétravail est une organisation du travail permettant aux agents d'exercer leurs missions en dehors de leurs locaux habituels, grâce aux technologies de l'information et de la communication.

Hors périodes de crise exceptionnelle, il repose sur le volontariat et nécessite l'accord préalable de l'employeur. Son attribution dépend de la nature des activités et de l'intérêt du service, garantissant ainsi une efficacité optimale. Au sein de la structure de Cœur d'Yvelines, il est autorisé jusqu'à deux jours par semaine.

Suivi de la masse salariale

Rémunération 2024

FEMMES	total rem	moy	% f	% f/h
Femmes	611 152,87 €	40 743,52 €	53%	
femmes (tit)	380 133,23 €	54 304,75 €	62%	
femmes (cont)	231 019,64 €	28 877,46 €	38%	
femmes temps partiel	82 744,89 €	41 372,45 €	14%	
femmes tc	494 219,78 €	44 929,07 €	81%	
femmes tnc	34 188,20 €	11 396,07 €	6%	
Filière				
Filière adm (8)	455 616,87 €	45 561,69 €	75%	83%
Filière tech (1)	60 498,00 €	20 166,00 €	10%	26%
Filière sport (2)	95 038,00 €	47 519,00 €	16%	25%
Cat				
Cat A	162 820,47 €	81 410,24 €	27%	72%
Cat B	260 220,05 €	43 370,01 €	43%	49%
Cat C	188 112,35 €	26 873,19 €	31%	46%

HOMMES	total rem	moy	% h	% f/h
Hommes	552 356,35 €	39 454,03 €	47%	
hommes (tit)	216 132,75 €	43 226,55 €	39%	
hommes (cont)	336 223,60 €	37 358,18 €	61%	
hommes temps partiel	- €	- €	0%	
hommes tc	489 823,95 €	40 818,66 €	89%	
hommes tnc	62 532,40 €	31 266,20 €	11%	
Filière				
Filière adm	91 275,58 €	45 637,79 €	17%	17%
Filière tech	175 754,97 €	43 938,74 €	32%	74%
Filière sport	285 325,80 €	47 554,30 €	52%	75%
Cat				
Cat A	62 701,50 €	62 701,50 €	11%	28%
Cat B	272 700,98 €	45 450,16 €	49%	51%
Cat C	216 953,87 €	43 390,77 €	39%	54%

Suivi de la masse salariale

En matière de Ressources humaines, aucune disparité structurelle entre les femmes et les hommes n'est observée au sein de Coeur d'Yvelines. Le principe d'égalité est pleinement intégré dans son fonctionnement.

Les femmes sont majoritairement représentées dans la filière administrative, avec une répartition équilibrée des grades à responsabilités.

À l'inverse, l'équipe sportive compte principalement des hommes, à l'image d'une filière historiquement masculine, tout en restant ouverte aux femmes. Les recrutements sont menés en toute neutralité afin de garantir une égalité d'accès aux postes.

Dans la filière technique, les femmes constituent un quart des effectifs. Les dispositifs tels que le télétravail, la polyvalence des missions et les aménagements d'horaires facilitent l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

Les effectifs demeurent restreints en raison des difficultés de recrutement. Après avoir longtemps recherché un instructeur en droit des sols, Coeur d'Yvelines tente actuellement de recruter un comptable.

L'évolution des politiques publiques impose d'anticiper les futurs besoins en compétences. Ainsi, en fonction des projets en cours et à venir, ainsi que des transferts de nouvelles missions (développement économique, GEMAPI, mobilité, gestion des déchets, etc.), de nouveaux recrutements sont envisagés.

II. Politiques publiques

menées sur le territoire par
Coeur d'Yvelines en faveur
de l'égalité entre les
femmes et les hommes sur
la base d'une présentation
des données du territoire

II. Politiques publiques menées sur le territoire par la Communauté de communes en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes sur la base d'une présentation des données du territoire.

A. Évolution et structure de la population en 2021

1. POP T1 - Population en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Population	19 672	27 558	34 347	38 985	42 864	47 640	48 335	50 577
Densité moyenne (hab/km²)	86,2	120,8	150,5	170,8	187,8	208,8	211,8	221,6

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2022.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 au RP2019 exploitations principales.

2. POP T3 - Population par sexe et âge en 2021

en milliers			
Groupe d'âges	Femmes	Hommes	Ensemble
Moins de 15 ans	5 586	5 861	11 447
15-19 ans	2 073	2 214	4 287
20-24 ans	1 939	2 023	3 962
25-29 ans	1 945	1 943	3 888
30-34 ans	2 060	1 999	4 059
35-39 ans	2 205	2 104	4 309
40-44 ans	2 241	2 130	4 371
45-49 ans	2 096	2 042	4 138
50-54 ans	2 283	2 233	4 516
55-59 ans	2 251	2 157	4 408
60-64 ans	2 222	2 073	4 295
65-69 ans	2 093	1 855	3 948
70-74 ans	1 991	1 679	3 669
75 ans ou plus	4 342	2 965	7 307
Ensemble	35 326	33 279	68 606

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

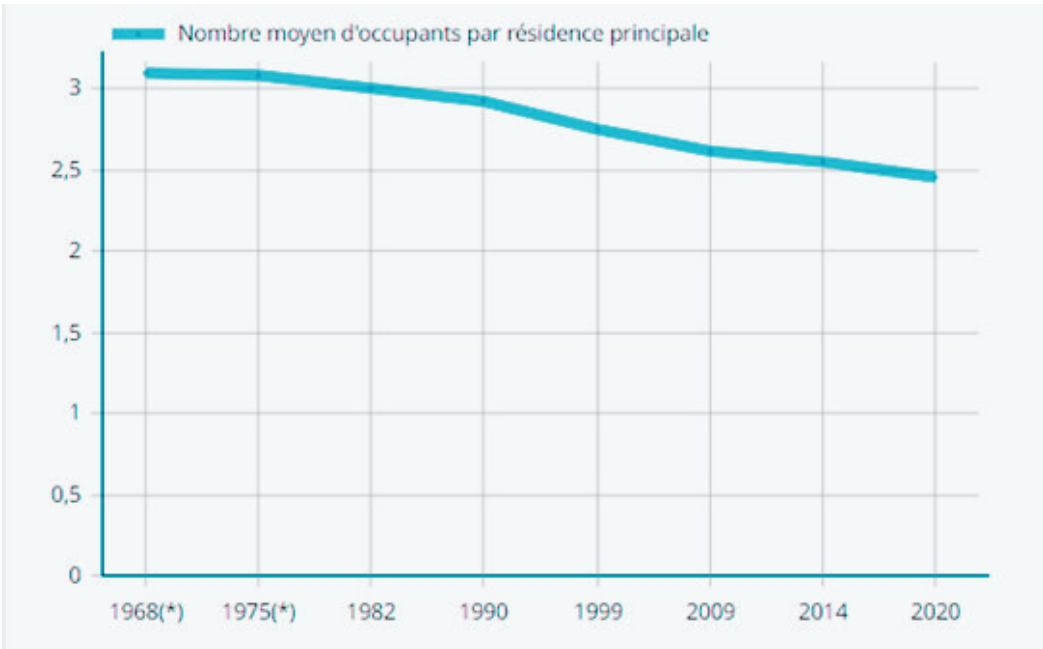
B. Couples - Familles - Ménages en 2021

1.FAM T1 - Ménages selon leur composition

Type de ménages	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2010	%	2015	%	2021	%	2010	2015	2021
Ensemble	17 835	100,0	18 746	100,0	20 262	100,0	46 331	47 398	49 499
Ménages d'une personne	3 900	21,9	4 362	23,3	5 174	25,5	3 900	4 362	5 174
Hommes seuls	1 775	10,0	1 970	10,5	2 328	11,5	1 775	1 970	2 328
Femmes seules	2 125	11,9	2 392	12,8	2 846	14,0	2 125	2 392	2 846
Autres ménages sans famille	330	1,9	323	1,7	157	0,8	812	754	328
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	13 605	76,3	14 061	75,0	14 931	73,7	41 619	42 282	43 997
Un couple sans enfant	5 255	29,5	5 579	29,8	6 000	29,6	10 803	11 471	12 208
Un couple avec enfant(s)	7 230	40,5	6 951	37,1	7 141	35,2	27 974	26 843	27 215
Une famille monoparentale	1 119	6,3	1 531	8,2	1 790	8,8	2 842	3 969	4 573

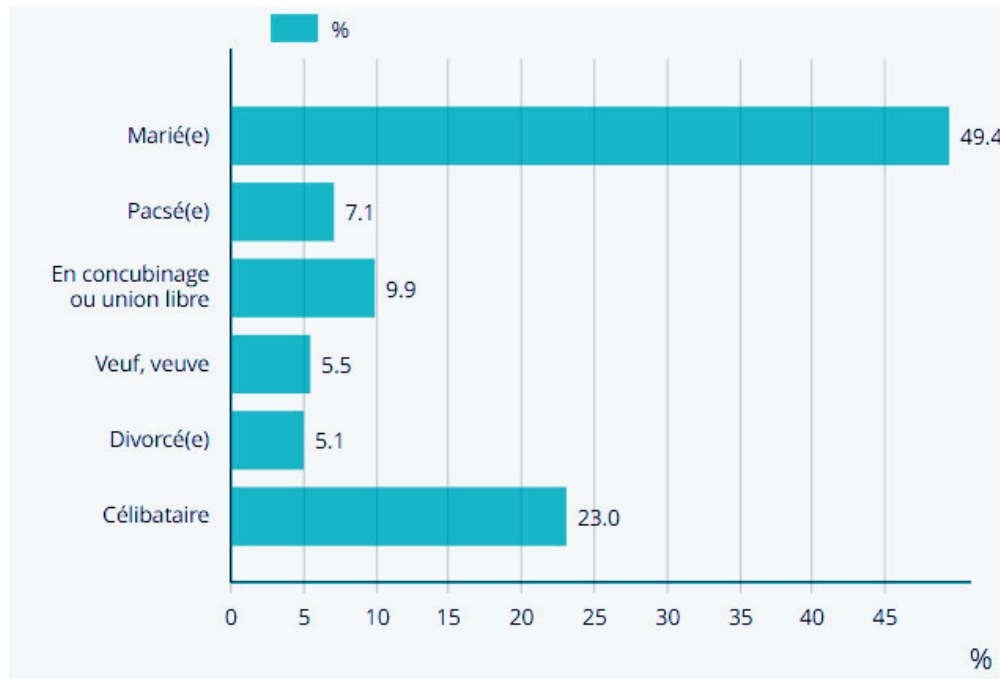
Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

2. FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968



(*) 1967 et 1974 pour les DOM
Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2024.
Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2010 au RP2021 exploitations principales

3. FAM G4 - Statut conjugal des personnes de 15 ans ou plus



Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

4. FAM T3 - Composition des familles

Type de famille	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	13 689	100,0	14 195	100,0	15 052	100,0
Couples avec enfant(s)	7 246	52,9	6 972	49,1	7 151	47,5
Familles monoparentales	1 163	8,5	1 578	11,1	1 852	12,3
Hommes seuls avec enfant(s)	262	1,9	407	2,9	451	3,0
Femmes seules avec enfant(s)	902	6,6	1 170	8,2	1 401	9,3
Couples sans enfant	5 279	38,6	5 646	39,8	6 049	40,2

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

C. Diplômes - Formation en 2021

1.FOR T1 - Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2021

Âge	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	2 307	1 675	72,6	72,7	72,5
6 à 10 ans	3 361	3 288	97,8	97,8	97,8
11 à 14 ans	2 790	2 728	97,8	97,5	98,1
15 à 17 ans	2 092	2 040	97,5	97,2	97,9
18 à 24 ans	3 858	2 475	64,2	62,1	66,6
25 à 29 ans	2 040	148	7,3	7,1	7,4
30 ans ou plus	33 548	249	0,7	0,6	0,9

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

2. FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2021

Diplôme	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	36 626	17 830	18 796
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	11,9	10,5	13,2
BEPC, brevet des collèges, DNB	4,0	3,7	4,3
CAP, BEP ou équivalent	18,3	20,5	16,2
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	17,2	16,8	17,5
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	15,8	15,4	16,2
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	13,5	11,2	15,7
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	19,4	22,0	17,0

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

D. Population active, emploi et chômage au sens du recensement en 2021

1.EMP T2 - Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2021

Sexe et âge	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	31 911	25 004	78,4	23 430	73,4
15 à 24 ans	5 950	2 039	34,3	1 740	29,2
25 à 54 ans	19 242	18 265	94,9	17 274	89,8
55 à 64 ans	6 719	4 700	70,0	4 416	65,7
Hommes	15 917	12 753	80,1	11 978	75,2
15 à 24 ans	3 145	1 177	37,4	995	31,6
25 à 54 ans	9 429	9 122	96,7	8 658	91,8
55 à 64 ans	3 343	2 453	73,4	2 324	69,5
Femmes	15 993	12 251	76,6	11 452	71,6
15 à 24 ans	2 805	861	30,7	745	26,6
25 à 54 ans	9 813	9 143	93,2	8 616	87,8
55 à 64 ans	3 375	2 247	66,6	2 091	62,0

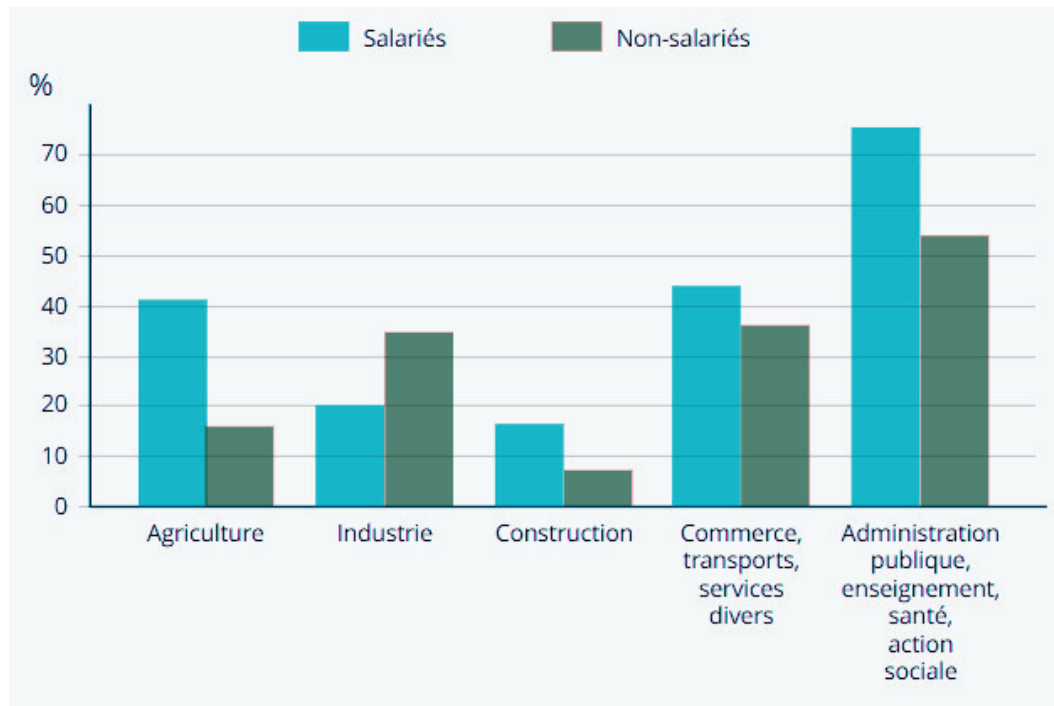
Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

2. EMP T6 - Emplois selon le statut professionnel

Statut professionnel	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	12 698	100,0	12 622	100,0	12 800	100,0
Salariés	10 646	83,8	10 318	81,7	10 365	81,0
<i>dont femmes</i>	<i>5 151</i>	<i>40,6</i>	<i>5 141</i>	<i>40,7</i>	<i>5 161</i>	<i>40,3</i>
<i>dont temps partiel</i>	<i>1 699</i>	<i>13,4</i>	<i>1 628</i>	<i>12,9</i>	<i>1 466</i>	<i>11,5</i>
Non-salariés	2 051	16,2	2 304	18,3	2 435	19,0
<i>dont femmes</i>	<i>730</i>	<i>5,7</i>	<i>851</i>	<i>6,7</i>	<i>976</i>	<i>7,6</i>
<i>dont temps partiel</i>	<i>254</i>	<i>2,0</i>	<i>354</i>	<i>2,8</i>	<i>393</i>	<i>3,1</i>

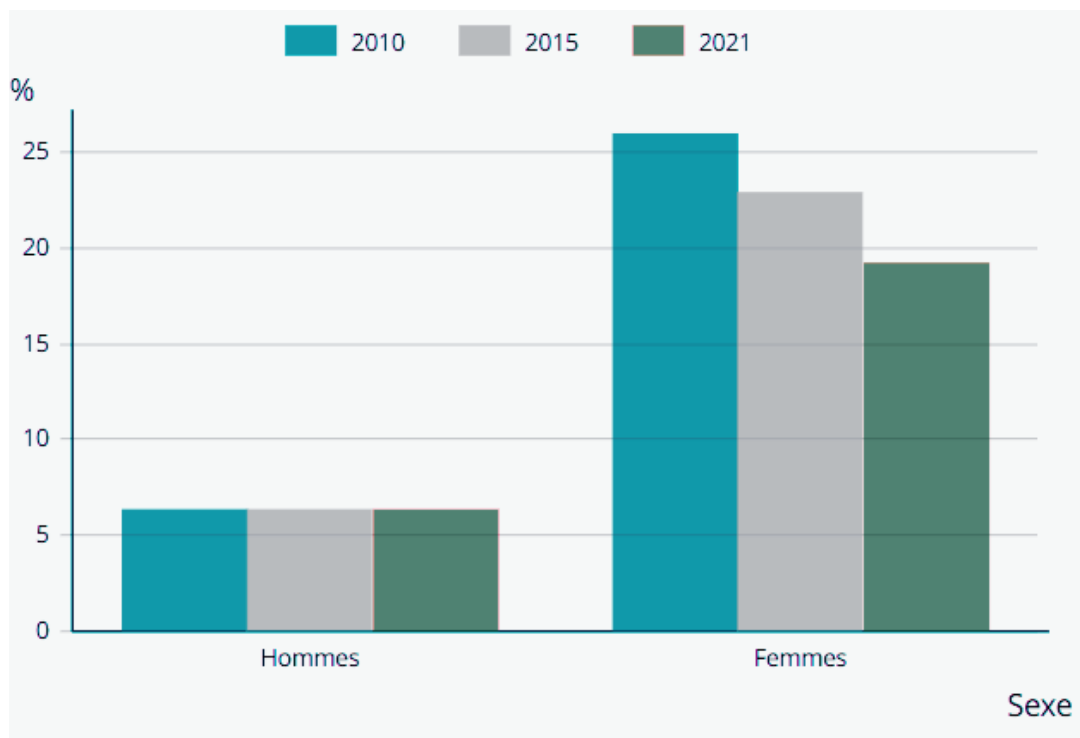
Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales lieu de travail, géographie au 01/01/2024.

3. EMP G4 - Taux de féminisation des emplois par statut et secteur d'activité en 2021



Source : Insee, RP2021 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2024.

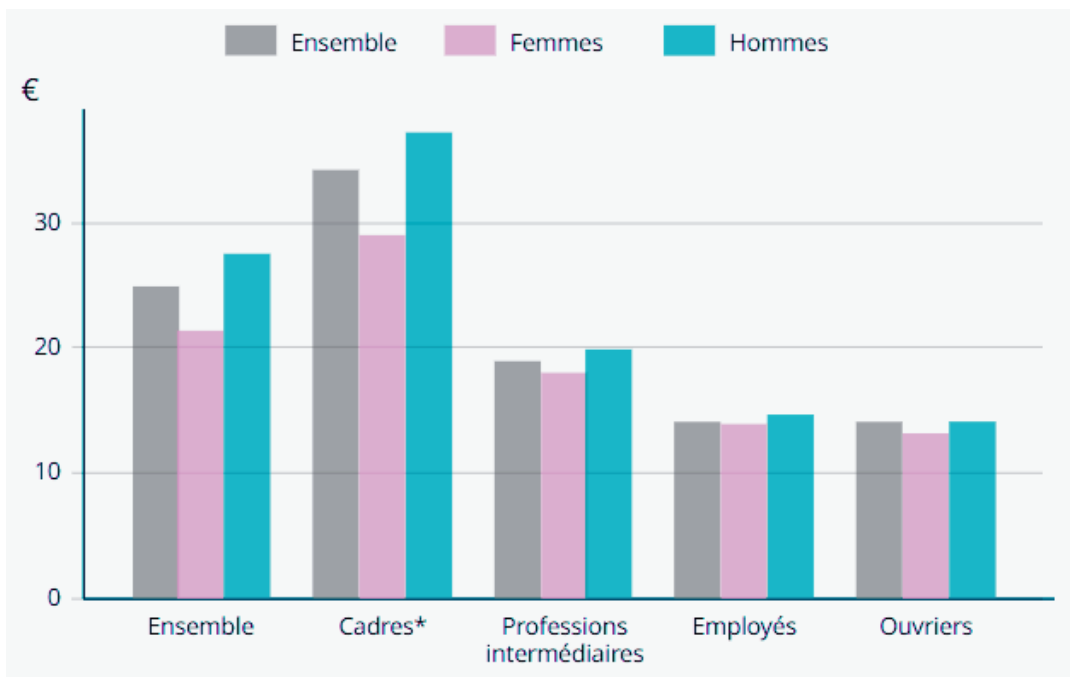
4. ACT G1 - Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe



Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

E. Salaires et revenus d'activité en 2022

1. SAL G1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2022

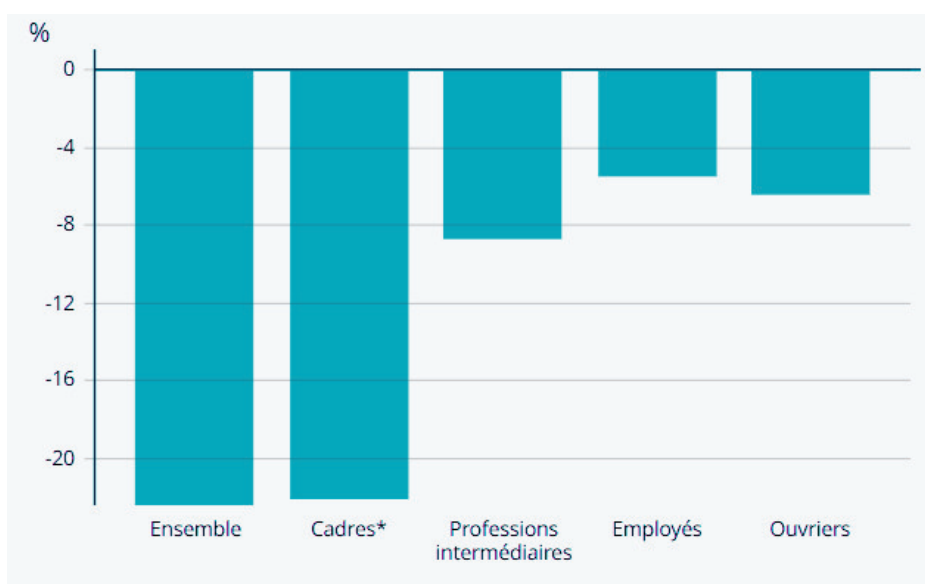


* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Champ : Salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2024.

2. SAL G3 - Écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2022

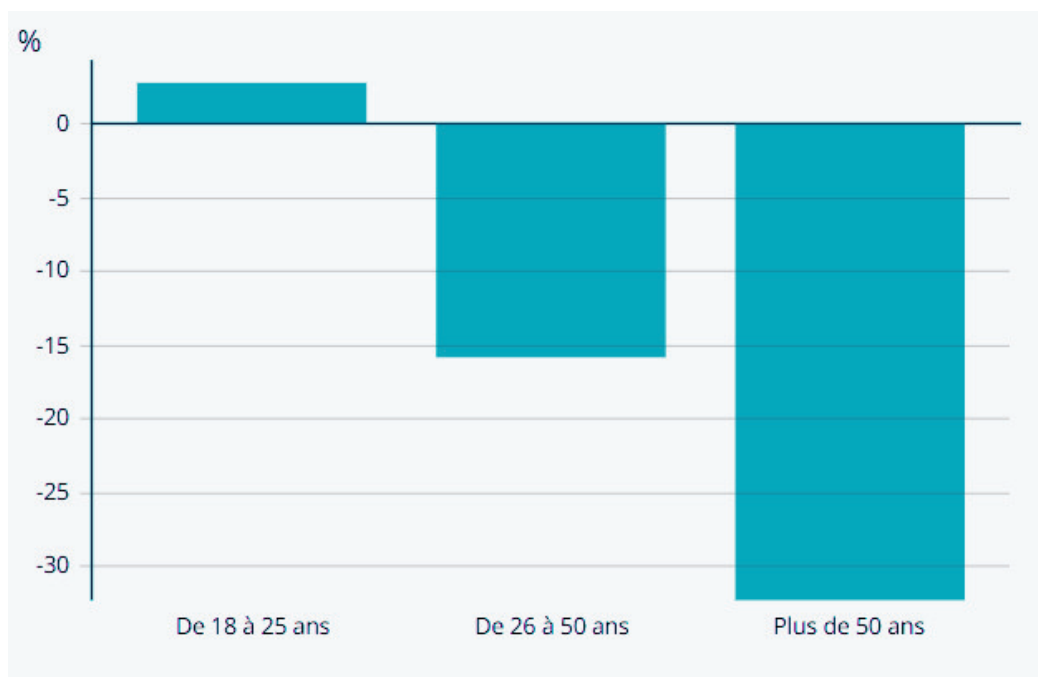


* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Champ : Salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2024.

3. SAL G4 - Écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes selon l'âge en 2022



Champ : Salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2024.

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 078-247800618-20250312-25_005-DE

III. Bilan

III. Bilan

Les politiques mises en œuvre par Coeur d'Yvelines sont directement liées aux compétences qui lui ont été transférées. Par conséquent, leur champ d'action reste limité et ne couvre pas des domaines permettant d'intervenir directement sur les inégalités entre les hommes et les femmes.

En matière de développement économique, les difficultés de recrutement, déjà évoquées en première partie, sont régulièrement signalées par l'ensemble des acteurs économiques et des collectivités publiques.

Pour y remédier, Coeur d'Yvelines a développé une plateforme d'échanges entre les entreprises et les demandeurs d'emploi du territoire. Ce dispositif vise à faciliter les recrutements tout en réduisant les déplacements des salariés. Le site a été mis en ligne fin 2023.

Enfin, une évaluation des politiques publiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes pourra être engagée. Celle-ci reposera sur un diagnostic basé à la fois sur les interventions relevant des compétences de Coeur d'Yvelines et sur les données des bénéficiaires de ses politiques.

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 078-247800618-20250312-25_005-DE

